

M. Crémieux avait dit, en parlant de ces horribles assassinats : « Si la religion juive commande ainsi le meurtre et l'effusion du sang humain, levons-nous en masse, juifs philosophes, chrétiens musulmans ; abolissons, même dans les hommes qui le pratiquent ce culte barbare et sacrilège, qui place l'homicide et l'assassinat au rang des prescriptions divines. »

M. Crémieux, arrivé en Egypte, avait une belle occasion, soit pour demander la révision du procès de ses coreligionnaires, afin que leur innocence fût reconnue aux yeux de tous, s'il y avait lieu, soit pour laisser abolir des hommes qui la pratiquent un culte barbare et sacrilège, s'il étaient réellement coupables.

Au lieu de cela, les délégués des juifs d'Europe obtinrent de Méhémet-Ali un firman qui fut adressé au gouverneur de Syrie, et dont voici la teneur :

Par l'exposé et la demande de MM. de Mozés, Montfiore et Crémieux, qui se sont rendus auprès de nous comme délégués de tous les Européens qui professent la religion de Moïse, nous avons reconnu qu'ils désirent la mise en liberté et la sûreté de ceux des juifs qui sont détenus, et pour ceux qui ont pris la fuite au sujet de l'examen de l'affaire du P. Thomas, moine, disparu de Damas dans le mois de zilhidjeh 1255, lui et son domestique Ibrahim.

Et, comme, à cause d'une si nombreuse population, il ne serait pas convenable de refuser leur demande et leur requête, nous ordonnons de mettre en liberté les prisonniers juifs et de donner aux fugitifs la sécurité de leur retour. Et vous laisserez les artisans à leur travail, les commerçants à leur commerce, de manière que chacun s'occupe de sa profession habituelle et vous prendrez toutes les mesures possibles, pour qu'aucun d'eux ne devienne l'objet d'aucun mauvais traitement et quelque part que ce soit, afin qu'il y ait pour eux pleine et entière sécurité comme auparavant, et qu'on les laisse tranquilles de tous points.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à la Congrégation de la Haute-Ville, le 13; à Sainte-Louise, le 15; à Saint-Séverin, le 17; à Saint-Côme, le 19.—M. l'abbé Boutin, ancien curé de Saint-Martin de la Beauce, exerce maintenant le ministère à Artio Centre, Etats-Unis.—M. l'abbé Gauthier, missionnaire de Saint-Cyriac, Chicoutimi, a obtenu son exeat pour aller exercer le ministère aux Etats-Unis.—Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec ont pris possession,